

# Macron prépare la fusion Métropole - Département

Lors d'une réunion à l'Élysée, lundi soir, le chef de l'Etat a "été extrêmement clair" concernant ce scénario dans les Bouches-du-Rhône à l'horizon 2021

L'idée était restée en suspens à l'automne dernier, le Gouvernement renvoyant aux collectivités locales les réflexions à propos d'une fusion entre métropoles et départements. "Là où des collectivités territoriales le souhaiteraient et si cela est conforme à l'intérêt général, nous les accompagnerons," s'était contenté de dire Christophe Castaner, alors porte-parole du Gouvernement, après la mise de côté d'un rapport et le report d'une conférence des territoires prévue en décembre.

Elle a resurgi de manière claire dans la bouche d'Emmanuel Macron lundi soir. Lors d'une réunion avec une quarantaine de parlementaires de la commission développement durable à l'Élysée, le chef de l'État a affirmé qu'il souhaitait en 2021 la fusion entre Métropoles et Départements dans cinq d'entre eux, parmi lesquels les Bouches-du-Rhône. Les Alpes-Maritimes avec Nice, le Nord avec Lille et la Loire-Atlantique avec Nantes seraient également concernés.

"Il a été extrêmement clair", assure en relisant ses notes le député LREM de Gardanne, François-Michel Lambert, présent à la réunion. "L'objet institution-

nel à maintenir est à ses yeux la Métropole. Le président de la République avance ces fusions en parlant d'efficacité accrue et en garantissant une représentativité des communes". Ce qui, d'une part, coupe court à la rumeur de l'absorption des Métropoles par les Départements dans certains cas. Et devrait, d'autre part, rassurer en partie les élus locaux. Même si, dans le cas des BdR, leur colère, née avec les prémices de la création métropolitaine en 2011, n'est pas retombée. À Aix-Marseille, elle se mesure à l'aune de combats politiques sur fonds de dotations financières jugées inéquitables. Lors du vote du dernier budget en décembre, le président LR Jean-Claude Gaudin a ainsi été chahuté par une partie de sa majorité, certains s'abstenant, d'autres votant contre.

## Vassal: "Pourquoi pas?"

Marchant sur des œufs dans ce contexte, la présidente LR du Département Martine Vassal, à qui Jean-Claude Gaudin destine son fauteuil métropolitain, reste prudente. Hier encore, son entourage jugeait la déclaration de Macron en demandant simplement "de la concertation. Si ce qu'il propose va dans le bon sens, que ça fait faire des écono-



Macron souhaite en 2021 la fusion Département-Métropole. /PH LP

mies à tout le monde et que ça simplifie le fonctionnement de l'institution, pourquoi pas?" Ni opposition de principe, ni chèque en blanc. Sachant que, dans le département, la question d'une fusion pose également celle, complexe, du sort des 29 communes hors Métropole, parmi lesquelles Arles et Châteaurenard. Le président de la République qui prépare, dans un 1<sup>er</sup> temps, la suppression de trois départements de la petite couronne francilienne dans le Grand Paris, a également évoqué lundi soir la question implicite du mode de scrutin. Exit le



fléchage direct en 2020 des élus municipaux vers la Métropole. L'élection des nouveaux conseillers métropolitains se ferait logiquement en 2021, en même temps que celle des élus départementaux. Ce qui augure d'une année de flottement en 2020, pendant laquelle les éventuels battus des municipales continueraient à siéger à la Métropole en attendant le changement. Pour La République en Marche en revanche, l'ancrage qu'elle compte obtenir à travers les municipales lui serait bénéfique un an plus tard.

François TONNEAU

## ET LE PAYS D'ARLES?

Les élus des 29 communes du Pays d'Arles ont toujours clamé leur attachement au Conseil départemental. Mais le plan B, en cas de disparition de celui-ci, a été déclenché il y a quelques mois, sachant que personne ne veut intégrer la Métropole Aix-Marseille. La solution, ce serait de récupérer les compétences du Département, mais reste à trouver l'organisation idoine. "C'est le moment de se bouger, demain nous ferons partir le cahier des charges de l'étude que nous voulons commander", indiquait, hier soir, Hervé Chérubini. Elle devrait permettre de déterminer s'il est possible de récupérer les compétences départementales, et surtout sous quelle forme institutionnelle pour les 29 communes du pays d'Arles. Avec l'annonce du Président, "on a une date butoir, à nous de nous organiser, sinon la sanction on la connaît: c'est tous à la métropole", concluait le maire de Saint-Rémy. Ch.v.